

Bonjour à toutes et à tous,

Nous sommes alertés depuis plusieurs jours sur le fait que de nombreux clubs d'IDF passent outre les directives du ministère des sports et du protocole FFT en ouvrant certains courts couverts au public majeur non prioritaire (notamment dans les structures gonflables où courts couverts avec quelques ouvertures).

Pour rappel, le tableau du ministère et le protocole FFT sont clairs et précis pour la reprise du tennis pour les adultes non prioritaires :

- Pratique du tennis et de ses disciplines associées libre ou encadrée (cours collectifs inclus), en simple ou en double ; - Avec le nombre de pratiquants habituel lorsqu'il s'agit de cours collectifs encadrés ; - **Sur courts et terrains en plein air exclusivement (établissements de type ERP PA)** ; - Sans limite de durée ni de périmètre de déplacement, sans justificatif de déplacement entre 6h00 et 20h00 mais dans le respect du couvre-feu qui impose un retour effectif au domicile au plus tard à 20h00. La pratique sportive n'est pas un motif permettant de déroger à l'application du couvre-feu ; - Dans le respect de la règle de distanciation de 2 mètres pendant le jeu, des gestes barrières et du protocole sanitaire de la FFT ; - Sans accès aux vestiaires collectifs.

Seul le jeu sous préau (en sus de la pratique plein-air) peut être autorisé pour les majeurs non prioritaires.

Il faut entendre par préau :

- toiture et aucune paroi sur les 4 côtés
- ou toiture et ouverture **totale** des 4 côtés

Nous vous remercions de bien vouloir rappeler ces obligations à l'ensemble de vos clubs. La FFT entretient des relations étroites avec le gouvernement afin de négocier la reprise totale de nos activités et sans un respect strict de ces règles par nos clubs, nous mettons en péril ces relations, la reprise de nos activités pourrait en être impactée.

La ville de Paris a également confirmé que les décisions du gouvernement s'appliquaient à ses installations.

Sachez enfin que, malheureusement, notre recours devant le conseil d'état a été rejeté.

Je reste à votre disposition,

Bonne journée



Nicolas MAIGNAN

Pôle Fédéral
Manager Service Offres et Coordination
Territoriale

Stade Roland-Garros - 2, av. Gordon-Bennett -
75016 Paris

